



recensement agricole 2010

Premières tendances

L'Indre reste un département à vocation agricole dont le potentiel de production se maintient depuis dix ans.

Ce résultat s'explique par une agriculture qui se spécialise et s'intensifie dans les orientations grandes cultures et bovins viande.

La réduction du nombre d'exploitations s'accompagne d'un gain notable de productivité.

Les gains de productivité compensent la baisse du nombre d'exploitations

Dans l'Indre en 2010, 8 670 personnes participent régulièrement au travail des 4 880 exploitations agricoles. Le nombre d'actifs baisse de 2 630 personnes depuis dix ans en raison de la réduction du nombre d'exploitations, des économies d'échelle et d'une mécanisation accrue. Les surfaces moyennes par structure augmentent sensiblement et la productivité du travail s'accroît. Ainsi, il faut 1,3 UTA (unité de travail annuel) en 2010 pour exploiter 100 ha de SAU, alors qu'il en fallait 1,6 en 2000. La production agricole par unité de main-d'œuvre agricole a ainsi progressé de 22 % en dix ans, plus qu'en moyenne régionale (20 %).

Ce sont les chefs d'exploitation et coexploitants qui sont principalement à la base de ces gains de productivité. Ils sont les piliers des exploitations : ils assurent 71 % du travail, c'est une progression de trois points depuis 2000. En revanche, la part des autres actifs fami-

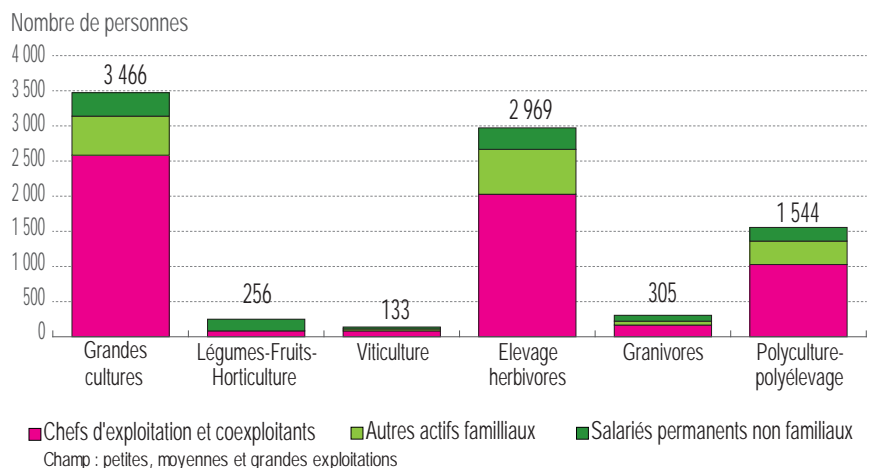
liaux diminue, passant de 12 % à 7 % pour les conjoints et de 5 % à 2 % pour le reste de la famille.

On dénombre 1 100 salariés permanents hors cadre familial dont 58 % travaillent à temps complet. Ils assurent 14 % du travail des exploitations, en augmentation de près de deux points par rapport à 2000. Les trois-quarts de cette main-d'œuvre travaillent dans les grandes exploitations.

Le travail réalisé par la main-d'œuvre saisonnière évolue peu : 4 % du volume de travail en 2010 contre 3 % en 2000. Leur présence est liée à des productions de fruits ou à des activités viticoles.

Enfin, la sous-traitance reste à un niveau modeste, même si elle s'accroît depuis dix ans. La part du travail réalisé par des prestataires externes (ETA ou CUMA) progresse de 1 % à 2 %, principalement dans le domaine des grandes cultures pour des travaux de moisson.

L'emploi agricole dans l'Indre : les chefs d'exploitation et coexploitants largement majoritaires



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Davantage de grandes exploitations spécialisées

Les 10 % d'exploitations les plus grandes représentent 31 % de la surface agricole du département.

Les 10 % d'exploitations laitières les plus grandes ont un cheptel de plus de 75 vaches laitières.

Les 10 % d'exploitations allaitantes les plus grandes ont un cheptel de plus de 114 vaches allaitantes.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Publiés en septembre «Agreste Centre, Résultats région Centre» et un «Agreste Centre, Résultats» par département, disponibles sur le site internet de la DRAAF du Centre.

■ Sur internet par commune, cartographie interactive données de cadrage données détaillées

Prenez connaissance des résultats du recensement sur :

www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr

On dénombre 4 880 exploitations dans le département, soit 19 % des exploitations régionales. En dix ans, 1 430 exploitations ont disparu soit une diminution de 23 % voisine de celle observée en région (- 24 %).

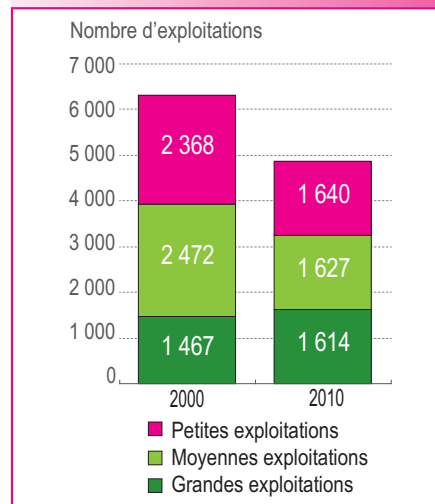
La structure de la production s'est modifiée : les grandes exploitations ont progressé de 10 % alors que les petites et moyennes structures sont moins nombreuses (respectivement 31 % et 34 %). En région, les évolutions sont très proches sauf pour les grandes exploitations dont le nombre est stable.

Le statut individuel reste majoritaire dans le département, il correspond à 69 % des exploitations contre 79 % en 2000. Cette diminution profite aux EARL et aux autres formes sociétaires, la part des GAEC étant stable.

Les exploitations du département contribuent à 14 % du potentiel de production agricole régional, valeur similaire à celle de 2000. Ce potentiel de production s'est légèrement réduit en dix ans (baisse de 3 %). Mais le rang de l'Indre est quasiment resté le même, 51^e place en 2010 dans le classement de la production départementale française, pour une 52^e place en 2000. Les exploitations assurant cette production sont essentiellement réparties au sein de trois orientations technico-économiques : 39 % sont spécia-

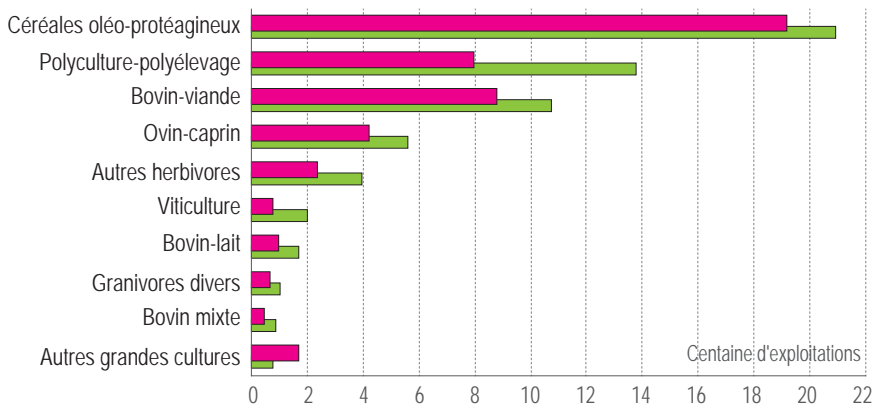
lisées en grandes cultures, 18 % en bovins-viande et 16 % en polyculture-polyélevage. Depuis 2000, l'orientation polyculture-polyélevage est celle qui a le plus décliné quant au nombre d'exploitations (42 % de moins en dix ans). En revanche, le nombre d'exploitations spécialisées a mieux résisté : recul de 8 % en grandes cultures, de 18 % pour les spécialisées bovins viandes, de 25 % en ovins/caprins.

Les grandes exploitations augmentent mais restent minoritaires



Source : Agreste - Recensements agricoles

Les exploitations spécialisées résistent mieux



Champ : petites, moyennes et grandes exploitations

■ 2000 ■ 2010

Source : Agreste - Recensements agricoles

Une structure de production qui se maintient

Le département conserve une vocation agricole affirmée.

Depuis 2000, la superficie agricole utilisée (SAU) baisse de manière contenue (- 2 % contre 2,3 % au niveau régional). Elle atteint 452 700 hectares soit près des deux tiers du territoire. La répartition des productions est également restée quasiment stable en dix ans.

Grandes cultures et élevage restent les fondements de l'agriculture départementale

A côté des grandes cultures, qui assurent 45 % du potentiel de production agricole départemental, le secteur de l'élevage reste largement représenté avec les orientations polyculture-polyélevage et bovins viande représentant 32 % du potentiel de production du département.

Un territoire divisé entre grandes cultures et surfaces en herbe

Pour les productions végétales, les grandes cultures sont majoritaires et occupent 58 % de la surface agricole avec notamment des productions de blé tendre, d'orge d'hiver et de colza. Les superficies en herbe (fourrages et surfaces toujours en herbe) s'étendent, quant à elles, sur 36 % de la SAU, soit 161 100 ha en légère progression de 0,8 %.

Une spécialisation des productions animales

Les surfaces en herbe sont principalement dédiées aux bovins qui constituent la majorité du cheptel du département avec 235 400 animaux répartis dans 1 910 exploitations.

91 % du cheptel bovin est à orientation viande, on dénombre ainsi 91 600 vaches nourrices dans 1 670 exploitations. En dix ans, le troupeau allaitant est resté stable mais on observe une spécialisation de la production avec des troupeaux de plus grande taille (41 à 55 vaches en moyenne par exploitation). Ces exploitations sont surtout orientées vers la production de broustards, la part de l'engraissement demeure limitée.

Cette spécialisation accrue se retrouve également pour les autres productions animales dont la taille des élevages a augmenté. Elle masque, cependant, des situations contrastées : si la production caprine progresse avec 20 % de chèvres en plus, le troupeau laitier enregistre une baisse sensible (- 18 % de vaches laitières) alors que l'élevage ovin, en perte de vitesse, perd 38 % de son cheptel.

452 691 hectares de surface agricole utilisée dont :

58 % de céréales, oléagineux, protéagineux,

21 % de cultures fourragères, prairies artificielles et temporaires et

16 % de superficie toujours en herbe.

219 exploitations ont des surfaces en vignes,

1 666 des vaches allaitantes,

289 des vaches laitières.

559 exploitations pratiquent une activité de diversification, dans 1/3 des cas il s'agit de travail agricole à façon.

33 produisent de l'énergie renouvelable dont 20 à partir d'installations solaires.

354 exploitations commercialisent des produits via des circuits courts.

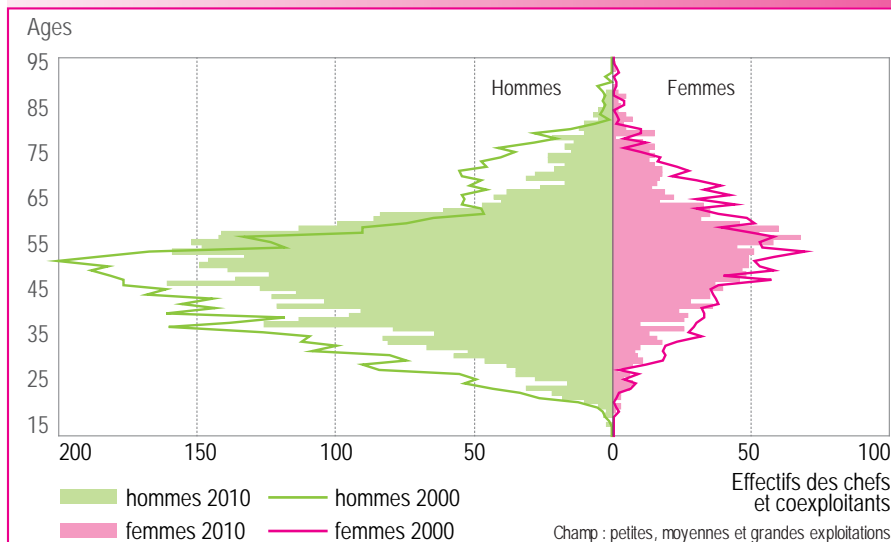
Sept exploitants sur dix ont plus de 45 ans

L'âge moyen des chefs d'exploitation augmente, notamment pour les hommes (51 ans en 2010 contre 48 ans en 2000). Les femmes sont en moyenne plus âgées (57 ans aujourd'hui contre 53 ans il y a dix ans). Pour les grandes exploitations, l'âge moyen est plus faible (47 ans pour les

hommes et 50 ans pour les femmes).

La proportion de femmes dans les exploitations agricoles n'a pas évolué depuis 2000 : elles contribuent à 31 % de la main-d'œuvre familiale. On dénombre 21 % de femmes chefs d'exploitation ou premiers coexploitants.

Les moins de 40 ans représentent 18 % des chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

40 % des terres labourables font l'objet d'un travail superficiel du sol,

3 % d'aucun travail du sol.

38 % de la superficie agricole n'a pas reçu de traitement phytosanitaire.

163 exploitations ont mis en place des haies au cours des trois dernières années, 61 des alignements d'arbres.

Concentration des productions : la SAU moyenne progresse ainsi que la taille des troupeaux, le nombre d'exploitations décroît

Champ : petites, moyennes et grandes exploitations	INDRE			CENTRE		
	2010	2000	Évolution %	2010	2000	Évolution %
Exploitations	4 881	6 307	- 23	25 080	33 050	- 24
Chefs d'exploitation et coexploitants	5 979	7 237	- 17	30 760	38 400	- 20
Salariés permanents	1 093	1 149	- 5	9 846	10 940	- 10
Quantité de travail en uta	5 987	7 558	- 21	37 743	48 062	- 21
Sau	452 691	460 740	- 2	2 311 415	2 365 694	- 2
Sau moyenne *	94	74	27	94	73	28
Céréales et oléoprotéagineux	262 824	263 199	0	1 659 252	1 651 282	0
Céréales	184 297	182 594	1	1 211 648	1 215 382	0
dont blé tendre	106 662	119 513	- 11	667 307	748 219	- 11
orge et escourgeon	41 122	39 137	5	231 889	225 280	3
maïs grain et semence	10 105	9 509	6	115 553	133 741	- 14
Oléagineux	72 565	77 656	- 7	398 273	371 565	7
Protéagineux	5 961	2 949	102	49 331	65 770	- 25
Vigne	515	705	- 27	21 769	23 034	- 5
Superficie en herbe	161 116	159 905	1	408 624	408 543	0
Vaches laitières	9 056	11 010	- 18	64 493	73 192	- 12
Vaches nourrices	91 588	90 528	1	198 068	201 529	- 2
Chèvres	35 944	29 856	20	109 171	101 417	8
Brebis mères	57 031	89 187	- 36	141 830	196 400	- 28
Truies mères	6 674	7 775	- 14	31 541	33 855	- 7
Poulets de chair et coqs	597 629	663 182	- 10	5 741 357	5 102 867	13

* en prenant en compte les exploitations avec une sau > 0
Unités : nombre, hectare, tête d'animaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les **actifs familiaux** comprennent les

chefs d'exploitation et coexploitants, et les membres de la famille (conjoint, et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation).

Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée).

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail. L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production. Elle permet de classer les « **petites exploitations** » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « **moyennes exploitations** », quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et les « **grandes exploitations** » quand elle dépasse 100 000 €.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.